

INTEGRE – Nouvelle-Calédonie

Site-pilote Zone Côtière Nord Est - Fiche Activités n°4

« Protection et restauration forestière du bassin versant d'un captage d'adduction d'eau potable, commune de Tuo Cèmuhi (Touho) »

Auteur : DANG, Van Duong, chef du service des milieux et ressources terrestres, direction du développement économique et de l'environnement, province Nord de Nouvelle-Calédonie.

Descriptif de l'activité :

L'activité pilote vise à accélérer le processus de retour de la couverture forestière sur le bassin versant d'un des principaux captages gravitaires AEP de la commune de Tuo Cèmuhi (Touho), le bassin de Hâciinèn, situé dans la tribu de Pwö-i (Poyes), et est composée de 3 actions :

- Action 1 : **régulation des ongulés envahissants, cervidés et cochons féroces**. L'objectif est de réduire leur pression sur la couverture végétale existante et celle qui sera installée par l'action n°2 de restauration.
- Action 2 : **restauration du couvert végétal** : plantation, aide à la régénération assistée, dispositifs anti-érosion simples. Cette action est également un vecteur de sensibilisation active pour un contrôle social des incendies, cause majeure du recul de la couverture forestière. La province Nord co-financera cette action par l'attribution d'une subvention à la structure désignée par le conseil des chefs de clans de Pwö-i (Poyes). Cette subvention sera administrée par la structure en charge de coordination de l'ensemble de l'activité ;
- Action 3 : **coordination et animation**. Ces deux actions seront soutenues par un animateur local et une mission de coordination technique, également en charge de l'administration des fonds permettant la mise en œuvre des opérations par les communautés locales.

L'activité est complémentaire de celles prévues par les composantes 1 et 2 de RESCCUE, respectivement l'évaluation quantitative des phénomènes d'érosion et de sédimentation, et l'étude des usages réels et de la perception des services écosystémiques rendus par la forêt. Toutes ces activités se déroulent sur le même site, et la gouvernance des deux projets mobilisent les mêmes acteurs sur le terrain, notamment coutumiers.

L'opérateur en charge de la mise en œuvre du projet RESCCUE sera choisi par appel d'offres. Dans la mesure du possible et en respectant les procédures CPS, la coordination de l'activité INTEGRE sera confié à la même structure.

Résultats INTEGRE auquel contribue l'activité :

L'activité contribuera directement au résultat 10 « les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée », en ce qu'elle se

CONTACT
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège
BP DS,
98848 Nouméa Cedex,
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
Private Mail Bag,
Suva,
Îles Fidji
Téléphone : +679 337 0733
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
PO Box Q,
Kolonia, Pohnpei, 96941 FM,
États fédérés de Micronésie
Téléphone : +691 3207 523
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination
aux Îles Salomon
PO Box 1468
Honiara, Îles Salomon
Téléphone : +677 25543,
+677 25574
Télécopieur : +677 25547

propose d'intervenir concrètement sur la menace que constitue l'érosion dans les bassins versants en amont de la zone côtière.

Elle contribuera également au résultat 6 « des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes » : par sa complémentarité avec RESCCUE, l'activité donnera de la consistance au lien terre-mer, au-delà des discours qui restent souvent schématiques, donc abstraits. La mise en œuvre de l'activité sera partagée avec le comité de gestion Patrimoine mondial et permettra ainsi de raccrocher à la gouvernance du comité de gestion Patrimoine Mondial de la commune, des acteurs des vallées, jusqu'à présent peu impliqués, sans doute à cause du caractère encore abstrait du discours sur le lien terre-mer, évoqué supra.

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

Le site pilote de la ZCNE cible précisément un périmètre de captage d'eau potable.

L'enjeu principal est de replacer, concrètement et par l'action, une activité sur le phénomène très peu documenté de l'érosion, en perspective par rapport à la protection de la zone côtière. L'autre enjeu est de faire le lien, entre d'une part le bénéfice des services écosystémiques terrestres (eau potable et autres services fournis la forêt), et d'autre part celui des services marins (réduction de la sédimentation).

Partenaires :

En raison du lien fort avec les composantes 1 et 2 de RESCCUE et dans le respect des procédures CPS, il est envisagé que le pilotage de l'activité soit confiée à l'opérateur RESCCUE, par un contrat séparé. Il sera alors en charge du pilotage de l'activité et de l'administration des fonds pour les structures locales désignées par les autorités coutumières pour mettre en œuvre le projet.

Partenaires potentiels : mairie de Tuo Cèmuhi (Touho), association Dayu Biik, collectif Kuc-We-Marip (Hienghène), Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie (FFCNC), Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO).

Coût de l'activité et financements envisagés :

VENTILATION INTEGRE	Action 1 : régulation	Action 2 : replantation	Action 3 : coordination et animation	TOTAL
1. Personnel	1 657 500	1 027 650	7 831 688	10 516 838
2. Déplacement			375 000	375 000
3. Equipement	300 000	400 000		700 000
4. Consommables	1 650 000			1 650 000
5. Sous-traitance et prestations externes	2 167 500	9 972 000	210 000	12 349 500
5. Autres coûts directs				
Coût total :	5 775 000	11 399 650	8 416 688	25 591 338
Part INTEGRE	5 775 000	1 027 650	8 416 688	15 219 338
Part province Nord		10 372 000		10 372 000

Détail de la base du calcul financier en annexe (feuille Excell)
Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

CALENDRIER	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
Coordination administrative: articulation INTEGRE/RESCCUE, reporting technique & financier									
Coordination technique : * diagnostic du périmètre (hydro/ forêt/ EE) *Coordination terrain des 2 sous- activités * saisie données * gouvernance, partenariat externe									
* pré-animation (montage projet, identifier : sites, techniques, équipes, calendrier, achats,...)									
Activités chasse									
Animation actions (organisation, fournitures, logistique/ transport)									
* aménagements : sentiers, campements									

* formation sécurité FFCNC									
* productions : battues									

Activité reboisement

Animation actions (organisation, fournitures, logistique/ transport)									
* création pépinière									
* productions : plants, plantations, RNA, DAE									

Acceptabilité et intégration locale :

Depuis début septembre, date où cette activité a été conçue en tant que partie du projet INTEGRE, plusieurs réunions ont été tenues avec les conseils des deux tribus de Tiwaé et de Poyes, sous le patronage du grand chef du district de Poyes auxquelles ces tribus sont rattachées. L'ensemble des acteurs ont manifesté leur intérêt à y prendre une part active.

L'action de régulations des ongulés envahissants sera naturellement dévolue à l'association des chasseurs TIPWOTO, active depuis avril 2013 sur le périmètre proche des champs vivriers des tribus membres, principalement sur le cochon féral, et qui a prévu d'étendre son activité sur le cerf et sur la forêt. Il reste à créer le groupe qui s'occupera de la restauration forestière et de la prévention des incendies.

Une gouvernance à l'échelle du site est également à prévoir, qui confère le pouvoir de décision aux conseils des deux tribus. Telle a été leur demande. Une représentation de ce groupe au sein du comité de gestion Patrimoine Mondial de Touho complètera le dispositif d'intégration. Ce comité a par ailleurs émis début octobre un certain nombre de propositions d'actions auxquelles peut répondre en partie le présent programme.

Bénéfices attendus pour les populations :

Les impacts mesurables de cette activité du projet seront limités, sur la temporalité, car :

- L'action comporte un caractère expérimental marqué : ce sera la 2^{nde} initiative après celle sur le bassin versant de Tendo, commune de Hienghène (2012, en cours)
- L'action se situant tout en haut dans la chaîne des impacts, ses effets seront d'autant moins perceptibles que l'on s'éloigne, vers l'aval, de la zone où se déroule l'activité.
- L'échelle de l'activité ne représente que 9 % du bassin versant de la rivière THIEM débouchant sur le lagon, même si en termes d'AEP le captage de Hâcinèn couvre 100% du besoin de la même zone (ce captage alimente 8 tribus dans la partie Nord de la commune, soit 40% de la population de la commune de Tuo Cèmuhi (Touho)).
- La dynamique de recouvrement de la couverture végétale est réputée lente.

De ce fait, les bénéfices attendus pour les populations sont centrés sur l'activité elle-même, à savoir :

1. Acquisition de compétences dans les techniques et savoir-faire en matière de restauration de bassins versants et de réduction des impacts des ongulés envahissants
2. Appropriation de la problématique de la protection du service éco-systémique « eau potable » par les acteurs locaux
3. Extension des capacités d'action et de gestion de l'association existante des chasseurs Tipwoto, lui permettant à terme d'atteindre la taille critique pour gérer l'espace à classer en aire protégée du massif forestier des Lèvres.

Pérennité (si applicable) :

Tout comme l'activité jumelle de suivi de l'érosion, la présente activité n'atteindra ses objectifs que sur le long terme, et démultipliée à une plus grande échelle. L'extension dans le temps et dans l'espace trouvera sa cohérence dans la gestion future de l'aire protégée, sur tout ou partie du massif des Lèbres. Dans le cadre de la politique publique de création d'aires terrestres protégées, ce massif fait partie des sites prioritaires de la Province Nord, au premier rang des aires à créer.

Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)